

Financez votre permis de conduire B grâce à votre CPF !

Salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, utilisez votre CPF* pour financer votre formation au permis B.

Le CPF, c'est quoi ?



Le CPF vous permet de cumuler et créditer des heures afin de suivre, à votre initiative, une action de formation. Il vous accompagne dès l'entrée dans la vie professionnelle, tout au long de votre carrière jusqu'au départ en retraite. Depuis 2015, il remplace le DIF (Droit Individuel à la Formation).

Vous avez un projet professionnel et vous n'avez pas votre permis B ?

Depuis le 15 mars 2017, le [permis B](#) est finançable par le Compte personnel de formation (CPF).

Pour vous permettre de mener à bien ce projet, vous pouvez utiliser vos droits du CPF* pour préparer l'épreuve théorique et/ou l'épreuve pratique** du permis de conduire.

Pour qui ?

- Pour les salarié(e)s du privé : postes à temps complet, partiel, CDD, CDI dont saisonniers, contrat de professionnalisation, intérimaires, intermittents du spectacle
- Pour les apprenti(e)s, dès 15 ans
- Pour les demandeurs d'emploi
- Pour les bénévoles, réservistes ou en service civique

4 étapes pour financer votre permis B :

- **Étape 1 : Vos droits**

Consultez vos droits en vous connectant sur www.moncompteactivite.gouv.fr. Vous pourrez immédiatement visualiser le nombre d'heures dont vous disposez et y inscrire, si vous ne l'avez pas déjà fait, votre solde d'heures de DIF transmis par votre dernier employeur.

- **Étape 2 : Votre devis**

Après avoir effectué un diagnostic de vos besoins permettant d'évaluer le volume et le coût prévisionnel de votre formation, notre établissement vous transmettra un devis.

- **Étape 3 : Votre dossier de formation**

Nous vous accompagnent dans le montage de votre dossier jusqu'à l'obtention de votre financement. Le délai de réponse du financeur est d'un mois environ.

- **Étape 4 : Votre formation**

Commençons la formation de votre permis B !

Et si le compte personnel de formation ne suffit pas ?

Le coût de votre formation peut être supérieur au plafond fixé par votre financeur. Il est possible qu'une contribution financière vous soit demandée.

AUTO ECOLE SANTY vous apporte des solutions de financements complémentaires adaptées à votre profil, vos besoins et votre budget mensuel !

- [Permis à 1€ par jour](#)
- Paiement en plusieurs fois sans frais
- Aides locales/régionales/Pôle Emploi...

**En fonction du nombre d'heures acquises sur votre CPF, vous pouvez financer tout ou partie de votre formation au permis B.*